

RAPPORT SOMMAIRE
JUILLET 2015

SYMPOSIUM NATIONAL SUR LES POLITIQUES

DE LA DISTRIBUTION ET DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE :

ACCÈS À
L'INNOVATION

REMERCIEMENTS

Auteurs

Brent Gilmour, QUEST

Tonja Leach, QUEST

Cheryl Ratchford, QUEST

Remerciements

QUEST tient à remercier Michael Cleland, président du symposium, les nombreux conférenciers et participants pour leur apport au symposium et leur contribution au rapport sommaire. Nous désirons remercier les partenaires du Symposium, le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et Ressources naturelles Canada, pour leur aide dans la réalisation du Symposium. Nous souhaitons également à souligner le soutien reçu de la part des commanditaires de l'événement, l'Association canadienne du gaz et de l'Association canadienne de l'électricité.

Mise en page

Justin Aitchison, JUST AN H

Droit d'auteur © QUEST – Quality Urban Energy Systems of Tomorrow, 2015.

Le présent document peut être reproduit en tout ou en partie sans frais ou permission écrite, sous réserve que la source soit citée et qu'aucun changement ne soit apporté à son contenu. Tous autres droits réservés.



QUEST est un organisme sans but lucratif qui mène de la recherche, des projets d'engagement et des activités de défense afin de favoriser les collectivités énergétiques intelligentes au Canada. www.questcanada.org

Les analyses et les points de vue contenus dans ce document sont ceux de QUEST et ne reflètent pas nécessairement ceux de ses affiliés (y compris ses partisans, ses bailleurs de fonds, ses membres et autres participants). Les affiliés de QUEST n'endossent ni ne garantissent aucun aspect du présent document, et ils ne peuvent être tenus responsables (directement ou indirectement) de tout problème qui pourrait découler du présent document.

INTRODUCTION

Les deux hôtes de la Conférence des ministres de l'énergie et des mines (CMEM) de 2015, le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et Ressources naturelles Canada, en partenariat avec QUEST (Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain), ont organisé le Symposium national sur les politiques de la distribution et de la gestion de l'énergie : accès à l'innovation en prévision du CMEM de 2015.

Partout au Canada, le secteur de l'énergie connaît d'importants changements qui contribuent à rendre la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie propre plus efficaces, plus abordables et plus fiables. Les nouvelles technologies influencent la façon dont nous percevons et exploitons les systèmes de distribution et de gestion de l'énergie. Toutefois, il est souvent difficile de faire évoluer les politiques et les règlements au même rythme que l'innovation technologique, et c'est là le vrai défi.

Les innovations technologiques les plus probantes localement comprennent celles relatives à la distribution et à la gestion de l'énergie qui peuvent contribuer à entraîner des coûts d'énergie plus faibles, une fiabilité accrue, un meilleur respect de l'environnement et des retombées économiques locales pour les consommateurs, l'industrie et les gouvernements.

Le symposium a permis de rassembler plus de 80 hauts représentants de l'industrie, des services publics, des organismes sans but lucratif, des gouvernements et des organismes de réglementation et d'autres organismes qui ont pu échanger leurs points de vue, leurs solutions et leurs pratiques exemplaires pour définir des façons d'accélérer l'introduction d'innovations en matière de distribution et de gestion de l'énergie au Canada.

APERÇU DU SYMPOSIUM

Le symposium a été divisé en deux thèmes : nouveaux modèles de prestation de services énergétiques et gestion de l'énergie. Ces thèmes ont été explorés du point de vue des technologies, des politiques, des programmes et des règlements. Voici les principales observations et conclusions qui ont découlé du symposium.

NOUVEAUX MODÈLES DE PRESTATION DE SERVICES ÉNERGÉTIQUES

Les systèmes de distribution de l'énergie (électricité, gaz naturel, géothermie, stockage) se retrouvent fondamentalement modifiés en raison de l'émergence de nouvelles technologies et d'options énergétiques plus abordables, de l'évolution des attentes des clients, des changements climatiques, des préoccupations environnementales et l'augmentation des exigences en matière de fiabilité de l'approvisionnement et de résilience des systèmes.

Résultats de la discussion

Une orientation politique claire et une collaboration de la part du gouvernement favorisent l'innovation

L'environnement réglementaire actuel a été conçu afin de maintenir l'intégrité du système, ce qui encourage le recours à des technologies familières et à faible risque. Il n'avait pas pour but d'inciter à l'innovation, à la récompenser ou à la faciliter, ni de promouvoir l'intérêt public à long terme ou de servir les objectifs établis en matière d'efficacité et de conservation énergétique ou de changements climatiques. En conséquence, il existe peu de mesures incitatives qui incitent à aller au-delà des pratiques commerciales traditionnelles dans le domaine de la distribution de l'énergie.

Prendre des risques calculés afin d'apprendre et d'aligner les politiques peut contribuer à créer de nouvelles possibilités en matière de services de distribution de l'énergie

Il est peu probable que les principaux moyens de distribution de l'énergie (pipelines, câbles) changent dans un avenir rapproché. Ce qui change, c'est plutôt le besoin d'évaluer les façons dont les nouveaux services (systèmes énergétiques de quartier, stockage de l'énergie, énergie distribuée, etc.) et les sources d'énergie (solaire, éolienne, marémotrice, cogénération, etc.) peuvent être adéquatement intégrés aux infrastructures traditionnelles de distribution de l'énergie. Pour cela, il est nécessaire de réévaluer les modèles d'affaires ainsi que les politiques et règlements reliés.

Il est primordial de financer l'innovation afin de répondre aux besoins des consommateurs et aux possibilités du marché

Les innovations technologiques dans le secteur de la distribution de l'énergie se produisent habituellement à l'échelle locale et sont menées par la collectivité. Toutefois, l'accès au financement de démarrage pour faciliter l'élaboration et le déploiement de projets est souvent limité. De plus, chaque collectivité a besoin d'une solution unique. Les nouvelles sources d'énergie et les solutions doivent être intégrées aux systèmes existants de distribution de l'énergie dans le contexte du marché canadien où la capacité de distribution est encore en voie de

développement. Les modèles de financement de l'innovation, tels que la taxe sur les services publics ou les tarifs de subventionnement et les régimes de tarification du carbone constituent tous des possibilités d'attribuer des fonds à la gestion de l'innovation en matière de gestion et de distribution de l'énergie.

GESTION DE L'ÉNERGIE

Les solutions de gestion de l'énergie émergentes créent un lien entre les différents réseaux de distribution, les sources d'énergie, les systèmes d'information et de stockage. Les consommateurs (propriétaires de résidences et entreprises) ont ainsi davantage d'options pour gérer l'énergie, c'est-à-dire combien et quand, quelles sources utiliser et à quel moment.

Résultats de la discussion

Aligner les politiques, les priorités locales et la capacité de distribution contribue à accélérer l'innovation

Un fort leadership et une bonne gestion ainsi qu'un alignement efficace des politiques, des priorités locales (répondre aux besoins des consommateurs et des collectivités), une vision commune et une capacité de distribution sont nécessaires à une innovation réussie. Il a également été reconnu que les solutions de gestion de l'énergie prennent diverses formes (combustibles, technologies, modèles d'affaires, modèles de réglementation). C'est souvent dans le maintien de la diversité en matière de systèmes pour les combustibles, de technologies, de modèles d'affaires et de règlements que se trouvent les meilleures solutions.

L'accès aux données sur l'énergie est une nécessité pour répondre aux besoins des consommateurs

Les organismes de services publics, les consommateurs et les entrepreneurs commencent à utiliser différentes sources d'énergie et à tirer profit de l'accès qu'ils ont à une grande quantité de données utiles sur l'énergie. Pour qu'elles soient utilisées de façon efficace, les données doivent être cohérentes, fiables et accessibles.

L'appui de la communauté renforce le soutien à l'innovation

Les Canadiens reconnaissent la valeur économique et l'importance du développement et de la planification énergétique. Cependant, ils doutent qu'il soit possible de réaliser le tout de façon responsable et durable. En outre, les attentes à l'égard du soutien de la part du public ont atteint un niveau inégalé ces dernières années. La planification énergétique régionale et communautaire fait partie des façons d'obtenir un tel niveau d'acceptation à l'échelle locale, laquelle peut servir de cadre pour l'économie et l'innovation de la collectivité.

MESSAGES CLÉS AFIN D'ÉTABLIR UN ACCÈS À L'INNOVATION

Grâce aux discussions interactives entre les participants durant les séances en petits groupes, six messages clés ont été déterminés pour faire progresser l'accès à l'innovation dans le secteur de la gestion et de la distribution de l'énergie au Canada, soit :

1. Une collaboration gouvernementale efficace est essentielle

Au sein du gouvernement, il est primordial de faire appel à des groupes de travail intergouvernementaux et à des organismes pour faire progresser le programme global d'innovation énergétique.

L'innovation en action

Le groupe directeur de la Conférence des ministres de l'énergie et des mines a rassemblé les décideurs de l'industrie et des gouvernements afin de définir les mesures à prendre pour accélérer l'innovation dans le secteur de la gestion et de la distribution de l'énergie au Canada, lors du Symposium national sur les politiques de la distribution et de la gestion de l'énergie : accès à l'innovation.

2. Prendre des risques calculés, petits mais nombreux

Un certain niveau de risque est nécessaire pour soutenir l'innovation. Pour aider à minimiser les risques, il est recommandé d'avoir recours à des projets pilotes pour de nouvelles technologies et de mettre à l'essai des modèles de réglementation et de financement. Cela peut entre autres inclure d'étudier les mesures de taxes sur les services publics ou l'imposition de tarifs de subventionnement pour les projets d'innovation afin de comprendre les types de mécanismes axés sur les performances et les autres mécanismes de contrôle et d'atténuation qui doivent être mis en œuvre pour soutenir l'innovation. La démarche adoptée varierait selon la province et pourrait provenir de différentes sources, telles que la conservation et la gestion de la demande, la gestion axée sur la demande. La tarification du carbone a été également mentionnée en tant que moyen de faire progresser l'innovation en matière de distribution de l'énergie.

L'innovation en action

- Gaz Métro administre une taxe ajoutée à la facture des services publics destinée à soutenir le Centre des technologies du gaz naturel (CTGN). Il s'agit d'une façon unique de financer l'innovation. Le CTGN est un organisme sans but lucratif qui crée des partenariats pour promouvoir le développement technologique et favoriser l'utilisation efficace du gaz naturel et des énergies renouvelables¹.
- Fortis BC a construit des chaudières à condensation à haut rendement et des systèmes géothermiques dans dix-neuf écoles du BC Delta School District. Une nouvelle mesure réglementaire a permis de concrétiser ce projet. Avec l'accord de la British Columbia Utilities Commission (BCUC), FortisBC a construit les systèmes qu'elle exploite et entretient, et le Delta School District paie la BCUC un tarif réglementé de l'énergie thermique².
- La province de l'Ontario a mis sur pied le Fonds de développement du réseau intelligent en 2011 afin de soutenir les projets qui visent à favoriser la conservation de l'énergie, gérer les coûts et soutenir les nouvelles technologies telles que les véhicules électriques et le stockage de l'énergie³.
- En Alberta, la Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC) provient des fonds de l'industrie qui sont mis à la disposition de la CCEMC grâce à une subvention du gouvernement de l'Alberta⁴. Les fonds soutiennent les distributeurs locaux d'énergie ENMAX et ATOC afin qu'ils intègrent de nouvelles sources d'énergie, telles que l'énergie solaire, éolienne et la cogénération, dans leurs systèmes de distribution d'énergie existants.
- La compagnie NRStor a entrepris de développer et d'installer la technologie de stockage d'énergie par volant d'inertie, mais ses dirigeants ont rapidement constaté que le stockage d'énergie ne convenait pas aux politiques et aux cadres réglementaires existants. Afin de surmonter cet obstacle, ils ont adopté une approche collaborative et se sont engagés auprès du gouvernement, des organismes de réglementation et de la collectivité. De cette initiative est né le projet pilote de la société Independent Electricity System Operator (IESO) afin d'explorer les façons dont le stockage de l'énergie peut être intégré aux opérations quotidiennes du système et du marché de l'électricité de l'Ontario.

¹ Le Centre des technologies du gaz naturel. « À propos de nous... »
Extrait du site : <http://www.ctgn.qc.ca/fr/profil>

² Fortis BC (1er octobre 2012) « FortisBC to deliver thermal energy to schools within Delta School District. » Communiqué de presse de FortisBC. Extrait du site : <http://www.fortisbc.com/MediaCentre/NewsReleases/2012/Documents/DeltaSD%20Media%20Release.pdf>

³ Gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Énergie (15 décembre 2014)
« Le Fonds de développement du réseau intelligent. » Extrait du site : <http://www.energy.gov.on.ca/fr/smart-grid-fund/>

⁴ CCEMC. Section « About ». Extrait du site <http://ccemc.ca/about/>

3. Renforcement de l'appui à l'innovation par la coordination d'outils et de processus fédéraux/provinciaux/territoriaux (FPT)

Quelques-unes des innovations les plus probantes sont réalisées à l'échelle locale. Il a été recommandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'exploiter le potentiel d'innovation des collectivités et au gouvernement fédéral d'examiner les possibilités d'exporter non seulement les solutions techniques locales, mais aussi les services et l'expertise. Par exemple, il existe plus de 170 plans énergétiques communautaires qui représentent près de 50 % de la population canadienne. Ces plans permettent de définir les priorités pour les collectivités, les services publics et la planification énergétique régionale avec comme objectif d'améliorer l'efficacité, de réduire les émissions et de stimuler le développement économique.

Il a également été suggéré de coordonner et de simplifier les processus administratifs FPT pour le financement de l'innovation des technologies énergétiques. Par exemple, des prélèvements en fonction du tarif et les tarifs de subventionnement pourraient servir à maximiser des fonds et des programmes nationaux existants pour l'innovation, tels que l'Initiative écoÉNERGIE pour l'innovation de Ressources naturelles Canada et le Fonds de technologies du DD de Technologies du développement durable Canada. Il a également été suggéré que des prélèvements en fonction du tarif pourraient servir à créer des fonds nationaux pour l'innovation, tels que les programmes de Technologies du développement durable Canada. La coordination des processus de demande de financement entre les organismes de financement aux niveaux national, provincial et territorial minimiserait les obstacles pour les demandeurs.

L'innovation en action

- Le Programme du Plan énergétique municipal de l'Ontario (PEM) est un exemple de coordination du financement de l'innovation à l'échelle locale. Les programmes PEM permettent aux municipalités de mieux connaître leurs besoins énergétiques, de déterminer les possibilités d'accroître l'efficacité énergétique et de développer les énergies propres et contribuent à faire progresser le développement énergétique grâce à l'innovation⁵.
- Le plan d'énergie communautaire de la ville de Guelph a conduit à la création d'un tout nouveau modèle d'affaires pour l'intégration de la prestation de services énergétiques et des systèmes de gestion de l'énergie, y compris l'énergie éolienne, solaire et la cogénération en plus d'inciter des entreprises de fabrications de produits d'énergie solaire et éolienne internationales à venir s'établir dans leur communauté.
- Les organismes de financement de l'innovation, tel que Technologies du développement durable du Canada (TDCC), ont les capacités de tirer profit des diverses sources de financement et de former des partenariats avec l'industrie pour faire progresser l'innovation.

4. Les politiques, les réglementations, les programmes et les technologies doivent s'appuyer

Le gouvernement, les organismes de réglementation, les fournisseurs d'énergie réglementés et ceux soumis à la concurrence et les autres organismes de partout au Canada doivent faire preuve de collaboration et de leadership afin d'intégrer avec succès les nouvelles technologies aux infrastructures énergétiques traditionnelles (énergie électrique, gazière et thermique) et de favoriser l'émergence de technologies avant-gardistes. Travailler en vases clos ne permettra pas aux projets novateurs de se concrétiser. La clé du succès réside dans l'élaboration de bonnes politiques et de bons programmes et environnements réglementaires tout en soutenant l'innovation.

L'innovation en action

- Les partenariats locaux en matière d'efficacité énergétique (LEEP), un programme administré par Ressources naturelles Canada, a créé un outil à l'intention des constructeurs pour aider à accélérer l'adoption commerciale des meilleures technologies disponibles. Ce programme aide les constructeurs à réduire leurs risques et à gagner du temps en déterminant les meilleures innovations en matière d'efficacité énergétique et les produits adaptés pour les différentes régions du Canada⁶.
- En Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial a formulé des orientations afin de diminuer la dépendance des provinces envers les centrales à charbon et d'intégrer des sources de production d'électricité plus propres telles que les énergies hydroélectrique, éolienne, marémotrice ainsi que le gaz naturel. Pour qu'un tel changement s'opère, des politiques novatrices, de nouveaux cadres réglementaires, un plus grand engagement de la collectivité et un développement industriel étaient nécessaires. En conséquence, on constate en Nouvelle-Écosse une collaboration qui est beaucoup plus étroite qu'il y a dix ans en ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau règlement ou d'un amendement à un règlement afin de soutenir l'innovation.
- Le réaménagement des îles Chaudière dans la rivière des Outaouais entre Gatineau et Ottawa est un exemple de coordination intergouvernementale réussie pour un projet novateur de miniréseau. La Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau, la Province de l'Ontario, la Province de Québec et la Commission de la capitale nationale ont donné leur accord à ce projet de construction de condominiums sans carbone ni déchets.

⁵ Gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Énergie. (2 juin 2015) « Programme du Plan énergétique municipal de l'Ontario ». Extrait du site : <http://www.energy.gov.on.ca/fr/municipal-energy/>

⁶ Gouvernement du Canada, ministère des Ressources naturelles. (5 avril 2015) « Partenariats locaux en matière d'efficacité énergétique (LEEP). » Extrait du site : <https://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/habitation/leep/17339>

5. Se concentrer sur le client

La gestion et la distribution de l'énergie évoluent et l'accent est davantage mis sur les besoins des consommateurs et des collectivités, à l'échelle locale. Il est essentiel de rester ouvert aux nouvelles façons de placer la demande au cœur de l'élaboration des politiques et des programmes qui touchent l'innovation technologique. En outre, des obstacles perdurent en ce qui concerne l'accès aux données sur l'énergie, ce qui peut améliorer la valeur pour les collectivités et les consommateurs ainsi que le soutien à l'innovation. Une norme provinciale ou même nationale est nécessaire pour aider à améliorer l'accès aux données, leur intégrité et leur utilité.

L'innovation en action

- Les programmes de partage de données, tels que l'Initiative du Bouton vert de l'Ontario habilite les consommateurs d'énergie en leur fournissant un accès à leurs propres données qui proviennent des compteurs intelligents et en leur permettant de les partager de manière sécuritaire grâce à des applications, des produits, des solutions et des services novateurs. Cela peut aider les ménages et les entreprises à économiser l'énergie et à mieux gérer leurs factures d'électricité.
- En Nouvelle-Écosse, le programme Halifax Solar City offre aux propriétaires de résidences des options novatrices d'énergie solaire pouvant être financées par un compte de capteur solaire de la ville⁷. Plus de 60 % des propriétaires optent pour un système de suivi par internet, ce qui permet de recueillir une quantité de données sans précédent. Les données sont utiles non seulement aux propriétaires, mais également aux municipalités afin de jauger le succès du programme et d'influencer les décisions futures.

6. Répondre aux possibilités du marché

La plupart des innovations technologiques qui voient le jour au Canada en matière de gestion et de distribution de l'énergie sont intégrées en milieu urbain et elles offrent un avantage concurrentiel pour le Canada en plus des exportations d'énergie traditionnelle. Plus précisément, les progrès dans la gestion et la distribution de l'énergie et de la livraison, tels que le concept des réseaux énergétiques intelligents⁸, sont vraisemblablement transférables aux collectivités du monde entier. Il serait utile d'inclure les solutions locales (stockage, distribution, technologies de l'information, gestion de l'énergie, etc.) dans l'élaboration de cadres stratégiques d'exportation de l'énergie.

L'innovation en action

- Le GE Grid IQ™ Global Innovation Centre à Markham en Ontario est conçu pour « favoriser l'innovation et la collaboration globale dans le but d'améliorer l'efficacité, la fiabilité et la sécurité des réseaux électriques du monde »⁹. Le Global Innovation Centre met également l'accent sur l'innovation à l'échelle locale et il a fait la démonstration d'un miniréseau en collaboration avec PowerStream, l'entreprise locale de services publics de Vaughan, en Ontario¹⁰. Ces innovations sont déjà en voie d'être intégrées aux marchés internationaux grâce aux opérations internationales de GE.

⁷ Ville de Halifax. (28 avril 2015) « What is Solar City. » Extrait du site : <https://www.halifax.ca/solarcity/>

⁸ Les réseaux énergétiques intelligents incarnent les nombreux progrès rapides en matière de distribution de l'énergie aux utilisateurs finaux grâce à de meilleurs renseignements, communications et technologies de stockage pour surveiller, gérer et intégrer la distribution de l'énergie d'une multitude de sources de carburants. Un des attributs clés des réseaux énergétiques intelligents est le recours à des systèmes technologiques avancés et à des données provenant de différentes sources qui permettent de prendre de meilleures décisions en matière de gestion de l'énergie.

⁹ GE « Grid IQ Global Innovation ». Extrait du site : <https://www.gedigitalenergy.com/GridIQ.htm>

¹⁰ GE News and Events. (2 avril 2014) « GE and PowerStream Launch Ontario Microgrid Demonstration Project to Help Address Growing Demand for Electricity. » Extrait du site : https://www.gedigitalenergy.com/press/gepress/gimcs_powerstream.htm

ACCÈS À L'INNOVATION : TROIS CONSIDÉRATIONS POUR LES MINISTRES

Le symposium a été élaboré dans le but d'inciter les dirigeants du gouvernement, de l'industrie et d'autres organisations à exposer des considérations pour les ministres lors de la Conférence des ministres de l'énergie et des mines (CMEM) de 2015.

Trois considérations claires ont émergé du symposium, soit :

1. Coordonner et aligner les priorités pour la gestion et la distribution de l'énergie afin d'améliorer la collaboration entre les provinces, le gouvernement fédéral et l'industrie dans les domaines suivants :

- l'innovation technologique en matière d'électricité, de gaz naturel, d'énergie thermique et de stockage d'énergie;
- la planification communautaire de l'énergie, les systèmes d'énergie intégrés et décentralisés;
- la rationalisation des processus administratifs pour le financement de programmes d'innovation (par exemple, les processus de demande).

2. Appuyer de nouvelles approches de modèles de financement de l'innovation qui tiennent compte des priorités locales (par exemple, la taxe sur les services publics à l'appui de l'innovation ou des tarifs de subventionnement et des fonds des régimes provinciaux du prix du carbone).

3. Cerner les possibilités pour commercialiser à l'international les avancées technologiques locales en matière de distribution et de gestion de l'énergie.

Pour en apprendre davantage sur le Symposium national sur les politiques de la distribution et de la gestion de l'énergie : accès à l'innovation ou obtenir un exemplaire du programme et des documents de référence, visitez le site Web http://www.questrcanada.org/fr/Symposium_national

L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE COLLECTIVITÉS INTELLIGENTES ÉNERGÉTIQUES AU CANADA.

QUEST (Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain) est un organisme sans but lucratif destiné à la recherche, à l'engagement et à la mobilisation pour l'avancement de l'initiative Collectivités intelligentes énergétiques au Canada.

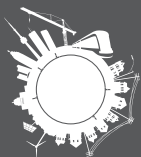
L'initiative Collectivités intelligentes énergétiques vise l'efficacité et la fiabilité énergétiques, ainsi que la réduction des coûts et des émissions de gaz à effet de serre.

QUEST est le porte-parole national de Collectivités intelligentes énergétiques du Canada depuis 2007. Avec le concours de huit caucus provinciaux et régionaux, QUEST rassemble les principaux intervenants des gouvernements, des fournisseurs et des services publics d'énergie et du secteur immobilier, entre autres, pour transformer les 5 400 collectivités du Canada en collectivités intelligentes énergétiques.

VOUS DÉSIREZ PARTICIPER?

Inscrivez vous à QUEST2015
Venez rencontrer le réseau QUEST et participer à l'évènement phare annuel de QUEST :
QUEST2015: Getting Smart About Energy in Our Communities, du 26 au 28 octobre 2015, à Toronto.

Pour de plus amples renseignements, visitez :
www.questcanada.org/quest2015



QUEST2015

Getting Smart About
Energy in Our Communities

OCT. 26-28 | MARRIOTT EATON CENTRE | TORONTO

DEVENEZ UN ABONNÉ

Les abonnés comprennent les fournisseurs de produits et de services, les gouvernements locaux, les administrations et les organismes des services publics, le secteur de l'immobilier, l'industrie de l'énergie, les propriétaires et les exploitants de services d'énergie et d'autres intervenants du domaine des collectivités intelligentes énergétiques. Les avantages exclusifs sont les suivants :

- appui aux priorités de votre organisation grâce au développement de relations d'affaires, à son rôle de facilitateur et à l'accès à des ressources;
- accès privilégié aux caucus provinciaux et régionaux de QUEST, y compris un accès spécial aux groupes de travail des caucus
- escompte de 20 % sur tous les événements de QUEST
- + nouveauté de 2015 : profils dans le catalogue des collectivités intelligentes énergétiques de 2015
<http://www.questcanada.org/thecatalogue>

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE

Consultez le carrefour de ressources QUEST
<http://www.questcanada.org/hub>

NOS DOCUMENTS DE RECHERCHE

**Community Energy Planning:
Getting to Implementation in Canada (GTI)**
<http://questcanada.org/gti>

Resilient Pipes and Wires Project
<http://questcanada.org/rpw>

**Ontario Energy Community
of Practice (ECOP)**
<http://questcanada.org/ecop>

